

Nom du produit : B 83 ECO  
 Ref.Nr.: BDS000327\_2\_20190416 (FR)  
 Date de création/révision : 16.04.19 Version : 3.2  
 Remplace : BDS000327\_20170821

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**B 83 ECO**  
 Vrac

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Produits de soudage

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**CRC Industries Europe bvba**  
 Touwslagerstraat 1  
 9240 Zele  
 Belgium  
 Tel.: +32(0)52/45.60.11  
 Fax.: +32(0)52/45.00.34  
 E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Smedsgatan 3-5 LT4, PL62, 08101 LOJO	+358/(19)32.921	
CRC Industries France	6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303 0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Laxfiskevägen 16, 433 38 Partille	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**CRC Industries Europe, Belgium:** Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

**France:**

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

**la Suisse:** Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

**Belgique:** Centre Antipoisons: 070 - 245 245

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange



**CRC Industries Europe bvba**

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

1 / 10

Nom du produit : B 83 ECO  
 Ref.Nr.: BDS000327\_2\_20190416 (FR)  
 Date de création/révision : 16.04.19 Version : 3.2  
 Remplace : BDS000327\_20170821

### Classification conformément au règlement (CE) No 1272/2008

**Physique:** Non-classifié  
 Le classement est basé sur méthode de calcul.  
**Santé:** Non-classifié  
 Le classement est basé sur méthode de calcul.  
**Environnement:** Non-classifié  
 Le classement est basé sur méthode de calcul.  
**Autres dangers :** Contient:  
 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one  
 Peut produire une réaction allergique.  
**Autres dangers :** Non-classifié

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Aucun(e)  
 P280-1 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection.  
 P333/313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
**Informations additionnelles sur les dangers:** Contient:  
 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one  
 Peut produire une réaction allergique.

### 2.3. Autres dangers

Pas de renseignements disponibles

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable.

### 3.2. Mélanges

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
triéthanolamine	01-2119486482-31	102-71-6	203-049-8	1-5	-	-	B
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	-	2634-33-5	220-120-9	<0.05	Acute Tox. 2, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2	H330,H302,H315,H319,H317,H400,H411	X,R

#### Explication des notes

B : substances avec limite d'exposition nationale sur le lieu de travail

R : substance présente dans des produits phytopharmaceutiques et biocides considérée comme étant enregistrée conformément à l'article 15 du règlement REACH n ° 1907/2006



Nom du produit : B 83 ECO  
Ref.Nr.: BDS000327\_2\_20190416 (FR)

Date de création/révision : 16.04.19 Version : 3.2  
Remplace : BDS000327\_20170821

X : SCL (limites de concentration spécifiques) conformément à l'article 10 du règlement CLP n ° 1272/2008

(\* Explication des phrases: chapitre 16)

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux :	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant quelques minutes Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
Contact avec la peau :	Laver au savon. Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
Inhalation :	Air frais, tenir calme et au chaud. Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent
Ingestion :	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion Consulter un médecin

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation :	L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
Ingestion :	Peut causer des troubles gastro-intestinaux
Contact avec la peau :	Peut déclencher une réaction allergique. Peut entraîner irritation. Symptômes: rougeur, douleur.
Contact avec les yeux :	Peut entraîner irritation. Symptômes: rougeur, douleur.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales :	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette) Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin
--------------------------	--

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Forme des produits de décomposition dangereux  
CO, CO<sub>2</sub>

### 5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau  
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées



Nom du produit :	B 83 ECO	Date de création/révision :	16.04.19 Version : 3.2
Ref.Nr.:	BDS000327_2_20190416 (FR)	Remplace :	BDS000327_20170821

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition  
Assurer une ventilation adéquate  
Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières  
Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égoûts ou les cours d'eau, informer immédiatement les autorités compétentes

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones ventilées  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Laver à fond après l'usage  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé  
Conserver hors de la portée des enfants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produits de soudage

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :



Nom du produit : B 83 ECO  
 Ref.Nr.: BDS000327\_2\_20190416 (FR)  
 Date de création/révision : 16.04.19 Version : 3.2  
 Remplace : BDS000327\_20170821

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien</b>			
triéthanolamine	102-71-6	VME	5 mg/m3

## 8.2. Contrôles de l'exposition

**Procédures d'ordre technique :** Assurer une ventilation adéquate

**Protection individuelle :** Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit  
 La bonne pratique d'utilisation du produit consiste à porter des gants et à assurer une ventilation suffisante  
 Dans tous les cas, manipulez et utilisez le produit conformément aux normes d'hygiène en vigueur dans l'industrie.

**inhalation :** En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.  
 Protection respiratoire recommandée: Masque antigaz contre les vapeurs organique (type A)

**la peau et les mains :** Dans des conditions d'utilisation correcte, l'utilisation de gants jetables est suffisante pour protéger la peau d'une exposition accidentelle. Un gant abîmé doit immédiatement et impérativement être remplacé afin d'assurer une protection optimale durant toute la durée totale d'utilisation du produit.

Gants recommandés: Nitrile

**les yeux :** Porter des lunettes de protection hermétiques selon norme EN 166.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect : état physique :** Liquide.  
**couleur :** Laiteux.  
**odeur :** Neutre.  
**pH :** 9.1-9.5  
**Point/intervalle d'ébullition :** > 100 °C  
**Point d'éclair :** none Aucun(e)  
**Vitesse d'évaporation :** Non applicable.  
**Limites d'explosion : limite supérieure :** Non applicable.  
**limite inférieure :** Non applicable.  
**Pression de vapeur :** Non connu.  
**Densité relative :** 0.99 g/cm<sup>3</sup> (à 20°C).  
**Hydrosolubilité :** Soluble dans l'eau  
**Auto-inflammabilité :** > 200 °C  
**Viscosité :** < 7 mPa.s (@ 40°C).

### 9.2. Autres informations

**COV = composés organiques volatils** blank



<b>Nom du produit :</b>	B 83 ECO	<b>Date de création/révision :</b>	16.04.19 Version : 3.2
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000327_2_20190416 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS000327_20170821

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.2. Stabilité chimique

Stable

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

### 10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>toxicité aiguë:</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>corrosion cutanée/irritation cutanée:</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>lésions oculaires graves/irritation oculaire:</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>sensibilisation respiratoire ou cutanée:</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>mutagénicité sur les cellules germinales:</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>cancérogénicité:</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>toxicité pour la reproduction:</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition unique:</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>toxicité spécifique pour</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

Nom du produit : B 83 ECO  
 Ref.Nr.: BDS000327\_2\_20190416 (FR)  
 Date de création/révision : 16.04.19 Version : 3.2  
 Remplace : BDS000327\_20170821

certains organes cibles ? remplis  
 exposition répétée:  
 danger par aspiration compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

#### Informations sur les voies d'exposition probables:

Inhalation : L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements  
 Ingestion : Peut causer des troubles gastro-intestinaux  
 Contact avec la peau : Peut entraîner irritation.  
 Peut déclencher une réaction allergique.  
 Contact avec les yeux : Peut entraîner irritation.

#### Données toxicologiques :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
triéthanolamine	102-71-6	LD50 oral rat	6400 mg/kg
		LC50 inhal.rat	1.8 mg/m3
		LD50 derm.rabit	> 2000 mg/kg

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Non-classifié

#### Données ecotoxicologiques:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
triéthanolamine	102-71-6	LC50 poisson	1460 mg/l
		EC50 daphnie	609.9 mg/l

Pas de données expérimentales disponibles

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradable rapidement - OECD 301B

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau



Nom du produit : B 83 ECO  
Ref.Nr.: BDS000327\_2\_20190416 (FR)  
Date de création/révision : 16.04.19 Version : 3.2  
Remplace : BDS000327\_20170821

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas de données expérimentales disponibles

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.  
**Règlementations nationales :** La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

Numéro UN : Non classifié comme dangereux pour le transport

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: Non applicable.  
ADR/RID - Code de classification: Non applicable.

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement: Non  
IMDG - Polluant marine: No  
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement: Non

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel: Non applicable.





<b>Nom du produit :</b>	B 83 ECO	<b>Date de création/révision :</b>	16.04.19 Version : 3.2
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000327_2_20190416 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS000327_20170821

IMDG - Ems:	Non applicable.
IATA/ICAO - PAX:	Non applicable.
IATA/ICAO - CAO	Non applicable.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.  
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)  
Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Données nationales	(FR) France
Maladies professionnelles: tableau n°:	Tableau n°49: Affections cutanées provoquées par les amines aliphatiques, alicycliques ou les éthanolamines, Tableau n°49bis: Affections respiratoires provoquées par les amines aliphatiques, les éthanolamines ou l'isophoronediamine, Tableau n°65: Lésions eczématiformes de mécanisme allergique

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

### SECTION 16: Autres informations

\*Explication des mentions de danger:

- : -

H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H330 : Mortel par inhalation.  
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

acronyms and synonyms: VME = valeurs limites de moyenne d'exposition  
VLE = valeurs limites d'exposition (de court terme)  
COV = composés organiques volatils  
PBT = persistant bioaccumulative toxic  
vPvB = very persistant very bioaccumulative

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.



---

<b>Nom du produit :</b>	B 83 ECO	<b>Date de création/révision :</b>	16.04.19 Version : 3.2
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000327_2_20190416 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS000327_20170821

---

